LES BANQUES

LA HAUSSE DES BÉNÉFICES DES BANQUES À CHARTE

L'hon. Sinclair Stevens (York-Peel): Madame le Président, le premier ministre dit que nous sommes dans une période de croissance réelle. Ma question s'adresse au ministre des Finances à qui je demande de nous parler de la croissance réelle que connaissent actuellement les banques à charte dont les bénéfices atteignent un quart du montant total des profits de toutes les sociétés publiques du Canada et ont augmenté de 66 p. 100 par rapport au même trimestre de l'année dernière, par suite de la politique d'argent cher que préconise le ministre. En conséquence, le ministre des Finances pourrait-il dire à la Chambre pourquoi il préconise une telle politique qui avantage tellement et sans l'ombre d'un doute nos banques à charte alors qu'elle mène de très nombreuses petites entreprises à la faillite?

Des voix: Bravo!

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances): Madame le Président, je rappelle aux députés d'en face, qui soulèvent à juste titre la question du sort des petites entreprises, que nous avons actuellement un programme d'obligation pour l'expansion de la petite entreprise, programme que le gouvernement a accru et grâce auquel les chefs des petites entreprises de notre pays qui répondent à certaines conditions peuvent bénéficier de prêts à des taux vraiment très intéressants. En cette période inflationniste, nous avons donc donné suite aux demandes que les représentants des petites entreprises nous ont faites en poursuivant le programme d'obligation pour l'expansion de la petite entreprise.

Le député a fait allusion aux bénéfices réalisés par les banques. Il est exact que depuis un, voire deux trimestres, on constate une amélioration très sensible des profits des banques, phénomène qui est dû à leur chiffre d'affaires relativement faible. J'ai déjà eu l'occasion de dire antérieurement à des députés à la Chambre que j'avais l'intention de surveiller très étroitement cette situation, car je considère qu'aucune institution particulière de notre pays ne doit pouvoir profiter d'une manière injuste ou inéquitable des taux d'intérêt élevés qui sont pratiqués actuellement dans notre pays par nécessité pour relancer notre économie.

Des voix: Bravo!

M. Stevens: Madame le Président, ma question supplémentaire s'adresse aussi au ministre des Finances selon qui les profits élevés des banques s'expliquent par leur chiffre d'affaires relativement faible. Au cours du dernier trimestre de l'année dernière, les banques ont gagné l'équivalent de 288 millions de dollars—c'est ce que le ministre appelle un chiffre d'affaires peu élevé. Cette année, elles vont gagner 466 millions de dollars.

LES CONSÉQUENCES DU FLOTTEMENT DU TAUX D'ESCOMPTE

L'hon. Sinclair Stevens (York-Peel): Il y a maintenant 14 mois que le ministre des Finances a présenté son concept de taux d'escompte flottant. L'inflation a augmenté de 4 p. 100 depuis qu'il a annoncé cette politique et, chose étrange, le taux de base a, lui, marqué une hausse de 4.5 p. 100. Le ministre expliquerait-il à la Chambre quand nous atteindrons la terre promise où sa politique est censée nous mener—terre promise d'inflation réduite, résultat de l'application de sa politique de

Questions orales

taux d'intérêt élevés? Nous avons indéniablement des taux d'intérêt très hauts mais, malheureusement, le taux de l'inflation leur est même supérieur. Quand donc notre inflation diminuera-t-elle? Le ministre reconnaît-il que sa politique d'étapisme est un échec total?

Des voix: Bravo!

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances): Madame le Président, le député parle de l'adoption du taux d'escompte flottant qui dépend de la vente hebdomadaire des bons du Trésor. Les députés devraient se rendre compte qu'actuellement des pressions très fortes s'exercent sur le pays; c'est ce qui explique la montée des taux d'intérêt. Il ne s'agit pas uniquement des pressions de source américaine. Les demandes de crédits émanant des entreprises et de tous les secteurs de l'économie sont très fortes.

• (1440)

M. Stevens: Et celles du gouvernement fédéral?

M. MacEachen: Je voudrais rappeler aux députés qu'en avril dernier, la demande globale de crédit a augmenté de 20 p. 100. Je voudrais demander au député de lire le communiqué du gouverneur de la Banque du Canada publié jeudi dernier et dans lequel il a expliqué ces taux d'intérêt élevés en disant: «En ce qui concerne l'évolution d'autres facteurs économiques, la Banque a constaté que le taux des dépenses globales et que la demande de crédit au Canada sont demeurés anormalement élevés.»

M. Stevens: En incluant celles du gouvernement fédéral.

M. MacEachen: Ce que veut dire le gouverneur de la Banque du Canada, c'est que notre économie est très forte. La demande de crédit est très forte et c'est l'une des causes de la hausse des taux d'intérêts au Canada. Le député ne devrait pas oublier de tenir compte de ces données très importantes.

LE LOGEMENT

LA SITUATION DES PROPRIÉTAIRES DE MAISON

M. Doug Lewis (Simcoe-Nord): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances. En réponse à une question qu'on lui a posée tout à l'heure, le ministre a laissé entendre que la plus-value d'une maison facilitait les paiements hypothécaires. A mon avis, à un propriétaire canadien qui lui affirme que sa maison a pris de la valeur, l'agent de prêts hypothécaires répond simplement que les paiements hypothécaires sur cette maison ont également augmenté. Je voudrais demander au ministre en quoi la plus-value d'une maison peut aider le propriétaire canadien à trouver l'argent nécessaire aux nouveaux versements hypothécaires?

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances): Madame le Président, si cette notion est trop complexe pour que le député puisse la comprendre, je voudrais lui en exposer une plus simple, à savoir, celle du rapport existant entre le revenu global d'un particulier et la proportion de ce revenu qui sert à amortir l'hypothèque. Il s'agit d'un principe bien établi qu'on applique depuis longtemps.